

## Franciscains de l'Immaculée : les fidèles lésés

Author : Vini Ganimara

Categories : [Divers Osservatore](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 19 janvier 2014



La Coordination nationale *Summorum Pontificum*, une association italienne pour l'application du Motu Proprio de Benoît XVI extrêmement sérieuse et pondérée, vient de lancer un [cri d'alerte](#) à propos de la situation créée dans la Péninsule pour les fidèles attachés au rite traditionnel. Depuis les mesures prises à l'encontre des Franciscains de l'Immaculée, le 11 juillet, date d'effet du décret qui les frappait, sur 33 messes en forme extraordinaire célébrées tous les dimanches (et parfois tous les jours) dans les maisons des Franciscains, ou par eux dans d'autres églises (à Florence, Ferrare, Trieste, Teramo, au sanctuaire marial de Campocavallo, au séminaire de Sassoferrato et à « la Nunziatina », à Rome, sur les bords du Tibre, non loin du Vatican,), 3 messes seulement sont encore célébrées aujourd'hui. Encore ne s'agit-il que de l'Italie, car les Franciscains ont des maisons dans un certain nombre d'autres pays du monde (notamment aux Philippines, au Bénin, en Argentine, aux États-Unis). Quelles autorités romaines se sont inquiétées de ce dommage injuste causé au droit des fidèles ?

La Coordination souligne aussi la suppression emblématique (une suspension ? une suppression définitive ?) de la messe célébrée depuis 2001 par l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, tous les premiers samedis du mois, à 11h, dans la chapelle Cesi de la Basilique Sainte-Marie Majeure, où sont présents les Franciscains de l'Immaculée de la minorité qui a déclenché les mesures romaines. C'est l'archiprêtre de la Basilique, le cardinal espagnol Abril y Castelló, qui a pris cette décision, dont tout le monde a compris qu'elle avait un lien indirect avec la « condamnation » des Franciscains.

Pour dire vrai, cette affaire des Franciscains de l'Immaculée prend l'aspect d'une épine dans le pied du pontificat. Lancée – il faut toujours le rappeler – sous Benoît XVI, elle a été menée avec détermination par la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique du cardinal brésilien Braz de Aviz, étonnamment nommé à ce poste par le même Benoît XVI, en 2011, malgré sa ligne anti-Ratzinger. La lettre circulaire, du 8 décembre 2013, adressée à tous les Franciscains par le commissaire apostolique nommé par le cardinal Braz de Aviz, le P. Fidenzio Volpi, a soulevé l'indignation, tant elle était partielle et idéologique (mais révélatrice : le motif de la « condamnation », à savoir l'attachement des Franciscains à la liturgie traditionnelle et leur critique réformiste de Vatican II, y apparaît presque naïvement). Au point que l'écrivain et journaliste catholique Antonio Socci, issu de *Communion et Libération*, a signé une tribune extrêmement dure dans le quotidien *Liberio* du 5 janvier en défense des religieux : « Au Vatican, il y a une nouvelle inquisition catho-progressiste. Elle persécute avec acharnement les Franciscains de l'Immaculée parce qu'ils ont la foi et tant de

vocations. C'est une honte ! Le pape est-il au courant ? » L'article très documenté de Guillaume Luyt dans *Présent* du 11 janvier : « Franciscains de l'Immaculée : silence, on épure ! », souligne que l'expression de l'indignation dépasse largement le monde traditionnel depuis le début de l'affaire, et aussi que le vieux thème du « pape mal entouré » pourrait s'avérer ici exact. Selon l'auteur de l'article, le cardinal Aviz, pour ces raisons et d'autres, pourrait bien être disgracié (le vaticaniste Marco Tosatti rapportait en octobre dernier qu'il pourrait recevoir le siège archiépiscopal d'Aporecida, au Brésil, avec son sanctuaire national marial).

« Le pape est-il (bien) au courant ? » Il est sûr que le Pape François n'avait pas une sympathie *priori* pour les Franciscains, dont on dit qu'il critiquait, en Argentine, le « rigorisme » pastoral. Par ailleurs, le P. Manelli et les siens n'ont pas su profiter du changement qui s'est introduit dans la gouvernance romaine avec l'avènement du nouveau pontife : un accusé peut désormais se faire directement connaître du pape par un contact personnel, ce qui peut changer complètement les choses. En outre, la question soulevée n'a pas dû paraître d'une importance première au pape François, pour lequel une Congrégation de 300 religieux a certainement semblé très modeste. Au moment du décret, il n'avait pas encore eu la possibilité de prendre la mesure de ce qu'est le catholicisme occidental et du fait que cette communauté « identitaire », formée de membres en majorité jeunes, qui avait des vocations, et qui se développait rapidement, était, en Italie, emblématique de ce que l'on a qualifié de « forces vives », au sein d'un catholicisme de plus en plus dévasté. Enfin, il est très probable qu'on lui a présenté la mesure concernant la liturgie de cette manière : puisque la messe traditionnelle est la pomme de discorde au sein de la Congrégation, et que la minorité fait valoir qu'on « oblige » des prêtres qui n'en ont pas nécessairement le désir à la célébrer en les « manipulant », il est nécessaire qu'une permission soit demandée personnellement par chacun des Pères qui voudraient la célébrer.

La suppression de la messe mensuelle en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie dans la principale église de la chrétienté consacrée à la Sainte-Vierge, touche particulièrement les fidèles traditionnels romains. Des fidèles de base ont décidé d'organiser une veillée de prière dans la Basilique elle-même, avec récitation du chapelet, le 25 janvier, pour demander à Marie, qu'on y invoque sous le titre de *Salus Populi Romani*, la grâce de la reprise de la messe en ce lieu. Cela se situe dans la ligne des initiatives du Professeur Roberto De Mattei. Après que le vaticaniste Sandro Magister eut alerté l'opinion, Roberto De Mattei a montré toute l'importance de cette affaire ([voir notre article](#) : « Le cas extrêmement grave des Franciscains de l'Immaculée »). Il a ensuite lancé une [pétition](#) de soutien aux Franciscains. On peut penser que la Vierge Marie est, quant à elle, attentive au droits des *christifideles*...